Image not found or type unknown

Valeur juridique des mails.

Par **papoudoune**, le **17/05/2009** à **10:10**

Bonjour,peut-on utiliser une correspondance par mails (qui nous a permis d'aboutir au démarrage des formalités d' achat d' une maison entre particuliers) pour faire valoir nos droits prioritaires sur d'autres acquéreurs présentés par une agence avec qui les vendeurs ont signé un accord 3 jours après notre dernière conversation ? merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés